



## **Accompagnement des préfets des études**

### **Analyse des pratiques professionnelles**

**5 et 6 avril 2011 à l'INRP (IFE de l'ENS)**

#### **Contexte et problématique**

Au sein de l'Education Nationale, des personnels aux missions nouvelles apparaissent dans le champ pédagogique et éducatif depuis plusieurs années : secrétaires de réseaux, adjoints d'éducation, professeurs supplémentaires par exemple.

Cette évolution est probablement comparable à celle d'autres professions dans d'autres champs d'activités notamment dans l'administration de l'Etat, les collectivités locales ou certaines associations engagées dans l'action publique : coordonnateurs de PRE, médiateurs, responsables de projets...

Dans l'Education Nationale, on observe que ces expériences se sont multipliées au sein d'établissements de l'éducation prioritaire et se sont même accélérées depuis la création des RAR en 2007. La nomination des préfets des études dans les établissements ECLAIR en 2010 va dans le même sens, c'est-à-dire celui du développement de métiers aux facettes composites qui s'éloignent de l'activité enseignante dans sa forme traditionnelle.

Objectifs affichés par le programme ECLAIR : réussite scolaire, climat scolaire apaisé, continuum pédagogique sur le cursus du réseau, renouvellement des relations entre vie éducative et pédagogie.

Mais on sait qu'il ne suffit pas d'installer des dispositifs nouveaux pour que le climat des établissements scolaires s'apaise et que les inégalités devant les apprentissages reculent. Il importe donc d'aller observer dans le détail des activités quotidiennes en quoi l'arrivée des préfets des études est révélatrice des changements profonds du travail enseignant et des missions éducatives des personnels face à des publics hétérogènes. L'attention sera focalisée sur les aspects spécifiques des activités déployées par les préfets des études en lien avec les multiples transactions quotidiennes opérées avec les divers intervenants des établissements concernés : enseignants, personnels de direction, CPE... On s'interrogera sur les pratiques mises en place autour des axes qui structurent les missions des préfets des études :

- Le suivi individualisé des élèves par niveau et du point de vue éducatif et pédagogique
- La coordination des différentes catégories de personnel et la diffusion d'informations
- Les liens interdegrés
- La réflexion pédagogique et le développement d'innovations dans l'établissement
- Les relations avec les parents d'élèves
- Les relations avec les partenaires extérieurs

On s'attachera à observer en quoi ces pratiques apportent une plus value dans le rapport au savoir des élèves concernés.

### **Méthodologie proposée : l'analyse des pratiques professionnelles**

Cette démarche vise à décrire le plus précisément possible une situation professionnelle dans laquelle le praticien exerce une responsabilité et agit. L'analyse de la situation permettra d'identifier ses éléments constitutifs, les obstacles rencontrés et les leviers pour agir.

En procédant de la sorte à partir de plusieurs situations professionnelles, il sera possible d'établir un répertoire de situations emblématiques rencontrées dans les établissements scolaires et de proposer des pistes d'action.

Différentes dimensions de l'activité professionnelle seront travaillées et notamment : les conditions de prise de poste ; la mise en œuvre des projets et les effets sur les personnels concernés ; l'articulation intermétiers et les diverses collaborations ; les reconfigurations et tensions professionnelles ; les gestes professionnels déployés, les difficultés rencontrées et les compétences en développement.

L'analyse des expériences des acteurs sera formalisée de sorte que soit constitué un répertoire de « pratiques de référence ».

### **Responsables du dispositif proposé**

- Coordination : Catherine Pérotin. Responsable du Centre Alain-Savary (INRP/IFE)
- Direction scientifique : Anne Jorro. Université Toulouse 2, CREFI-T.
- Contact : Anne-Marie Benhayoun. Chargée d'études au Centre Alain-Savary  
e-mail : [anne-marie.benhayoun@inrp.fr](mailto:anne-marie.benhayoun@inrp.fr) – tél : 04 72 76 62 36

### **Nombre de participants**

Une dizaine de préfets des études exerçant sur des sites proposés par la DGESCO.

## **Calendrier**

- Mars 2011

Repérage des établissements ECLAIR et des préfets avec la DGESCO

- 5 et 6 Avril 2011

Séances d'analyse des pratiques professionnelles à l'INRP à LYON

- Septembre 2011

Constitution d'un répertoire de « pratiques de référence »